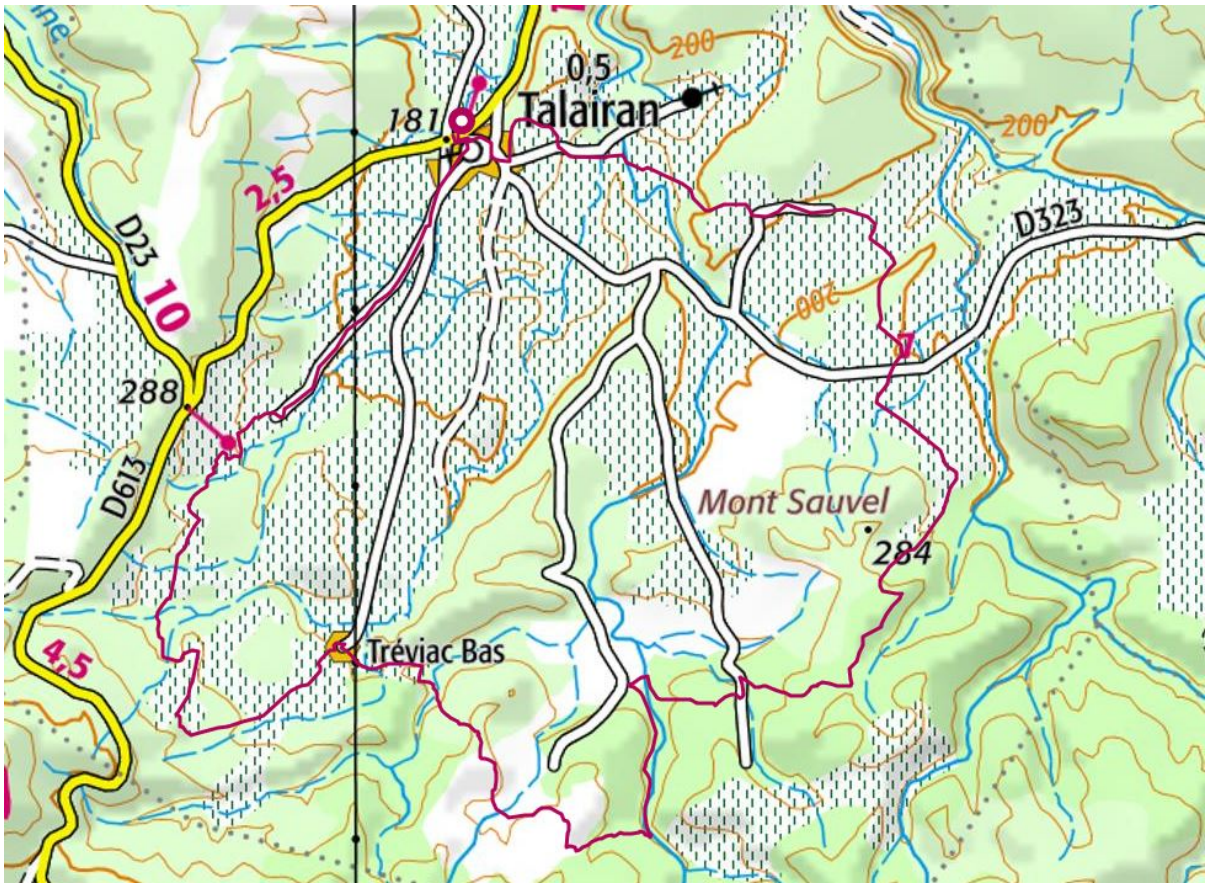
LE SENTIER DU FACTEUR



Infos Pratiques	
Distance	17.6 km
Durée *(moyenne)*	04h30
Niveau	Moyen
Dénivelé	435 m D+
Départ	TALAIRAN

Votre itinéraire

Étape 1 - Découvrez la vie quotidienne dans la commune de Talairan du temps où le facteur parcourait la campagne. Tout au long de cet itinéraire, des panneaux d'interprétation vous donnent rendez-vous avec Lapinet, Emile et Emilie, Narcisse Péchar et Papillon. Prendre à gauche la D613, prendre la D323 direction Jonquières, ne manquez pas le bassin à pétales et continuer à gauche en montée par le chemin des Moulins à vent. On longe une plantation de chênes verts et on redescend vers le chemin du Pech que l'on prend

vers la gauche. Après le gué du ruisseau de Cayrolle, à droite. Traversée du ruisseau de Fourques, continuer par un chemin en partie goudronné, traverser une zone de vignes, continuer par un chemin creux, passer devant un bosquet de pins et arriver devant la métairie de Cantéric. Prendre la piste à gauche. Au niveau de la Cabane de Loulou (ancienne bergerie sur la gauche), filer à droite le long d'une vigne vers un chêne vert remarquable. Le contourner, et à la fin de la zone de vignes, pénétrer dans la garrigue par une sente. On retrouve les vignes et l'on contourne la métairie du Razès. Traverser la D323 et continuer en face en montée vers les Cabanes. En haut, point de vue sur les Corbières ; Sur ce replat, tourner à droite et suivre le coupe-feu qui descend jusqu'à la petite route goudronnée. La prendre vers la gauche sur environ 120m. Après le petit pont tourner à droite sur un chemin ; après la traversée du ruisseau de Fourques, on débouche sur une portion goudronnée. Prendre à gauche : la piste longe le ruisseau de Fourques sur environ 950m ; après 2 passages à gué successifs, tourner à droite sur un sentier bordé d'arbousiers et de buis ; on débouche dans un verger d'amandiers ; le longer par la gauche puis longer une vigne par la droite. Prendre la piste vers la gauche et descendre vers la bergerie rénovée des Olivières. Traverser le ruisseau et monter le long d'une vigne. Arrivée sur un épaulement. Traversée de ruisseau sur roche, ravines, ravins (! Balisage, nombreux changements de direction) dans la garrigue. Arrivée devant une vigne. La longer sur 2 côtés par la droite. Le chemin est bordé d'amandiers avant d'atteindre le domaine de Tréviac-Bas (vestiges d'une tour médiévale). Contourner par la gauche et monter vers la bergerie de Tréviac-Haut (dit Boutes) par la route puis la piste et enfin une sente dans la garrigue. Dépasser la bergerie et continuer d'abord plein nord en laissant à gauche le chemin d'accès goudronné à la métairie de St Eugène. A l'embranchement suivant, prendre à gauche, passer devant l'autre chemin d'accès à St Eugène, traverser par la piste une zone de vignes puis par des sentes, une zone de plateaux successifs (! balisage) de garrigue et de ravins, dans le lit des ruisseaux, souvent à sec. Passer devant la bergerie en ruine Borio de Yo et rejoindre une piste. Aller vers la droite et après un virage en épingle, continuer sur la petite route. Traversée de la plaine viticole parsemée de prairies. Après environ 1 km 750, déboucher sur la route de Tréviac à l'entrée de Talairan.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/le-sentier-du-facteur-2/